

DrugNet Europe

Observatoire Européen des
Drogues et des Toxicomanies

Lettre d'Information Bimestrielle de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies

mars – avril 1998 • N° 10

ISSN 0873-5387

Le deuxième Programme de Travail Triennal de l'OEDT (1998–2000), approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration fin 1997, constitue une étape majeure dans le développement de l'Observatoire et permet une structure à ses activités jusqu'au prochain millénaire.

Le principe qui préside à ce Programme est de partir des réalisations de l'OEDT au cours de son premier Programme Triennal pour les améliorer et les développer, en ayant pour but de répondre à plus long terme à son Règlement fondateur : "fournir à la Communauté et à ses États-membres des informations objectives, fiables et comparables au niveau européen sur le phénomène des drogues et des toxicomanies et leurs conséquences".* Six objectifs prioritaires permettront d'atteindre ce but.

Le premier objectif consiste à consolider et à améliorer les systèmes d'information du Centre en matière d'épidémiologie et de réduction de la demande à partir d'ensembles de données essentielles ayant fait l'objet d'un consensus. Il s'agit là d'une tâche en rapport avec le premier rôle de l'Observatoire, à savoir la collecte d'informations et l'analyse des données existantes. Les outils de base pour la collecte d'informations et l'analyse des tendances et des comportements ont déjà été définis par l'Observatoire. Ils comprennent des principes directeurs pour les *Rapports nationaux* ainsi que d'autres outils spécialisés dans les domaines de l'épidémiologie et de la réduction de la demande. À l'avenir les priorités seront l'augmentation de la capacité et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité aux systèmes d'information actuels ; une efficacité accrue des méthodes d'analyse de l'information ; la mise en place et le développement d'un dispositif permettant de mettre en œuvre l'Action commune de juin 1997 relative à l'échange d'informations, à l'évaluation des risques et au contrôle des nouvelles drogues synthétiques.

Le deuxième objectif consiste à consolider et à perfectionner le réseau de

points focaux REITOX dans les 15 États-membres et à la Commission. Il s'agit non seulement de poursuivre le travail de clarification des rôles, des droits et des responsabilités des points focaux par rapport à l'Observatoire et aux États-membres, mais aussi de mettre en œuvre et de développer des missions clés

L'OBSERVATOIRE SE TOURNE VERS LE PROCHAIN MILLÉNAIRE



et des projets spécifiques, y compris des travaux sur les nouvelles drogues synthétiques, et d'améliorer les capacités humaines et techniques en matière de communication et d'échange d'informations.

Le troisième objectif consiste à améliorer et à développer des méthodes de collecte de données fiables et comparables. Cela implique, entre autres actions, la mise en place de normes pour les indicateurs épidémiologiques essentiels (prévalence de l'usage des drogues dans les enquêtes de la population, estimations de la prévalence de la consommation problématique des drogues, demandes de traitement, décès liés à la drogue, taux de mortalité parmi les consommateurs de drogue, pathologie

infectieuse liée à la drogue). L'OEDT devrait recommander de respecter ces indicateurs ainsi que les lignes directrices d'évaluation des interventions en matière de réduction de la demande et des indicateurs d'alerte rapide adéquats sur les nouvelles drogues synthétiques.

Le quatrième objectif consiste à améliorer la qualité du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*, accroître la visibilité des travaux de l'OEDT et du réseau REITOX et améliorer la diffusion des informations collectées et publiées par l'OEDT.

Le cinquième objectif consiste à développer une collaboration structurée avec les partenaires internationaux de l'Observatoire et des pays tiers et à assurer la synergie et la complémentarité de leurs actions avec les programmes et les activités de l'UE.

Le dernier objectif, qui entre dans le domaine des stratégies et des politiques nationales et communautaires, est l'élaboration progressive d'outils et de méthodologies permettant de comparer les interventions, les législations, les stratégies et les politiques au sein de l'UE (en incluant la question de la rentabilité). La première étape consiste à développer une base de données facilement accessibles et comparables, notamment dans le domaine des nouvelles drogues synthétiques.

Les trois premières années de l'OEDT ont été marquées par de nombreuses réalisations. Nous espérons, et attendons même, que le deuxième Programme de Travail Triennal fournisse un cadre fiable et stimulant à la réalisation des travaux de l'Observatoire et de ses partenaires.

Richard Hartnoll

* Le règlement (CEE) n° 302/93 du Conseil attribue quatre missions à l'Observatoire : collecte et analyse des données existantes ; amélioration de la méthodologie de comparaison des données ; diffusion des données ; coopération avec des organismes et les organisations européens et internationaux et avec des pays tiers.

Les programmes de formation universitaire en matière de réduction de la demande

Lancé par l'OEDT dans le cadre d'un projet visant à créer une base de données sur les organismes assurant des formations sur la réduction de la demande au sein de l'Union européenne, le "Panorama de la formation universitaire et de la recherche en matière de réduction de la demande" est paru en décembre 1997.*

Cet inventaire a pour but de donner aux étudiants potentiels une vue d'ensemble des possibilités de formation au sein de l'UE ; d'offrir aux fournisseurs de formation la possibilité de travailler en réseau et d'échanger leurs expériences ; et enfin d'apporter aux décideurs des informations comparables sur l'état de l'art de la formation en matière de drogues.

L'étude a permis d'identifier 61 programmes de formation ; le Royaume-Uni arrive en tête avec 31 programmes, suivi par les Pays-Bas (11 programmes). Ces formations ont lieu à différents niveaux de l'enseignement supérieur, mais elles sont plus généralement proposées au D.E.A. ou au doctorat.

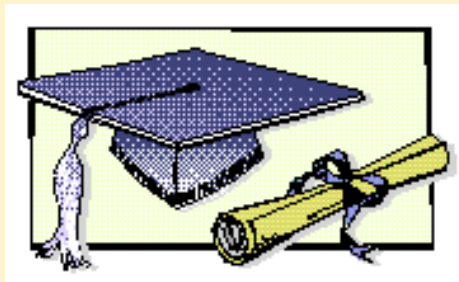
La nature pluridisciplinaire des formations offertes constitue l'un des dénominateurs communs entre les États-membres, le programme faisant en général appel à des éléments tirés de sept unités de valeur. De cette large gamme de sujets proposés, le plus demandé est le traitement.

Les conclusions de l'étude suggèrent que les possibilités de formation universitaire soient inégalement réparties selon les États-membres. Des étudiants de pays peu privilégiés pourront toutefois suivre une formation dans un autre État-membre. La base de données de l'OEDT, qui sera disponible sur Internet en 1998, les aidera à choisir la bonne voie.

L'étude évoquée ci-dessus ne restera pas sans suite. Des enquêtes complémentaires sur les formations seront menées, notamment sur la formation professionnelle en-dehors des universités et sur tout un ensemble d'autres possibilités en matière de formation continue.

Margareta Nilson

* Sous-traité au Trimbos Institute (point focal REITOX aux Pays-Bas). Ce projet est l'aboutissement d'une étude de faisabilité de l'OEDT menée en 1993, "Inventory of Post-graduate Training Programmes on Drugs in Europe".



PRÉPARATIFS POUR LA SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NU SUR LES DROGUES

La réunion intercalaire de la Commission sur les stupéfiants des NU s'est tenue à Vienne du 3 au 5 décembre 1997 afin de préparer la session spéciale de l'Assemblée générale des NU sur la lutte contre la drogue qui doit se réunir à New York du 8 au 10 juin 1998.* Cette réunion avait pour thème le développement alternatif.

L'Union européenne, le PNUCID ainsi que les gouvernements de Colombie et des États-Unis ont tous présenté des rapports discutés lors de cette réunion, ce qui a permis d'aborder de nombreux sujets ayant trait au développement alternatif. Le débat a porté sur des questions telles que l'engagement, la volonté politique et la responsabilité de tous les États en ce qui concerne l'élimination des cultures de plantes illicites. Il a porté aussi sur le contexte national dans lequel sont élaborées et mises en œuvre les mesures alternatives de développement. La question des recommandations spécifiques visant l'amélioration de la méthodologie d'application a également été abordée.

À partir des rapports évoqués ci-dessus et de leur analyse, le Secrétariat du CND finalise actuellement l'esquisse d'un projet qui sera soumis à débat et à approbation lors de la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra à Vienne du 16 au 20 mars 1998, la Commission ayant compétence d'organe préparatoire. Une fois approu-

vé, le texte sera présenté à l'Assemblée générale qui pourrait donner son aval lors de la session spéciale de juin.

A "Global Plan for the Elimination of Illicit Narcotic Crops" (Un plan global pour l'élimination des cultures illicites de stupéfiants), texte présenté par le directeur exécutif du PNUCID

Réunions préparatoires pour la session spéciale

26-27 mars 1997 – Première session de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire de la session spéciale 1998 de l'Assemblée générale de l'ONU.

7-9 juillet 1997 – Première réunion intercalaire de la Commission sur les stimulants de type amphétamines et le contrôle des précurseurs.

7-9 octobre 1997 – Deuxième réunion intercalaire de la Commission sur la coopération judiciaire et le blanchissement de l'argent.

13-17 octobre 1997 – Réunion inter-gouvernementale informelle sur le projet de Déclaration des Principes d'Action sur la réduction de la demande.

3-5 décembre 1997 – Troisième réunion intercalaire de la Commission sur le développement alternatif.

16-20 mars 1998 – Deuxième session de la Commission chargée de préparer la session spéciale 1998 de l'Assemblée générale de l'ONU.

8-10 juin 1998 – Session spéciale de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la fabrication illicite, la vente, la demande, le trafic et la distribution de stupéfiants et de substances psychotropes et activités connexes.

Mr Pino Arlacchi, lors de la réunion de décembre, est actuellement en cours de révision, et une version détaillée sera soumise à approbation auprès de la Commission en mars, la décision de l'avaliser revenant alors à la session spéciale de juin.

Juana Tomás
Liaison OEDT-UNDCP

* Session spéciale de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production illicite, la vente, la demande, le trafic et la distribution de stupéfiants et de substances psychotropes et activités connexes. Voir *DrugNet Europe* N° 5, 7, 8.

Les méthodes quantitatives classiques en épidémiologie des drogues peuvent donner des indications utiles sur les facteurs de risque liés aux drogues et aux problèmes afférents. En effet, elles permettent de mesurer les écarts de prévalence entre les différents pays et de montrer les schémas de consommation ainsi que certaines conséquences possibles telles que les maladies infectieuses, les surdoses, etc. Il est toutefois essentiel d'interpréter correctement ces chiffres et de chercher à connaître plus profondément les raisons de consommation de la drogue et son processus, particulièrement quand cette consommation est problématique. C'est pourquoi la méthodologie qualitative est de plus en plus reconnue comme un outil nécessaire à la compréhension de la consommation de la drogue et à l'élaboration et l'évaluation des politiques et des interventions destinées aux usagers de drogue.

**RECHERCHE
QUALITATIVE SUR
LES DROGUES : UN
OUTIL POUR MIEUX
COMPRENDRE ET
INTERVENIR**

ment de ces activités, un séminaire sur "La recherche qualitative : méthodologie, pratiques et politique" a été organisé du 2 au 4 juillet 1997 à Bologne, en Italie, afin de débattre la synthèse.* Ce séminaire, qui a réuni des chercheurs européens utilisant des méthodes qualitatives, a permis d'évaluer les implications politiques possibles de la recherche qualitative.

En tenant compte des conclusions de l'étude et du séminaire, l'OEDT soutient la création d'un réseau européen de chercheurs européens utilisant des méthodes qualitatives sur la drogue. Un nouveau projet, lancé fin 1997, permettra d'organiser et de coordonner plusieurs groupes de travail réunissant ce type de chercheurs. Ils auront pour but d'étudier des questions spécifiques au sujet de la consommation de drogue (ex : utilisations à risques, nouvelles tendances, etc.) pour essayer d'en comprendre la signification, les raisons possibles et les caractéristiques au niveau international. Par cette démarche, l'OEDT vise à obtenir une analyse documentée et à mieux interpréter les différences observées du point de vue de la prévalence, des nouvelles tendances et des formes de consommation ainsi que leurs conséquences dans des contextes sociaux différents, en tenant

compte des implications en termes de stratégies de santé publique et de prévention.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1998, un deuxième séminaire se déroulera à Lisbonne afin d'analyser les résultats des groupes de travail cités ci-dessus et discuter des suggestions pour de nouvelles recherches.

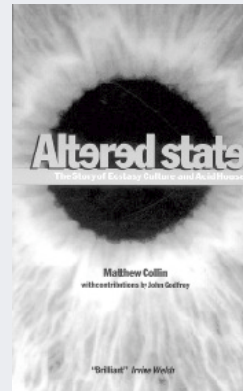
Julian Vicente

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département d'épidémiologie de l'OEDT. * Voir *DrugNet Europe* N° 7.



C'est pour cette raison que l'OEDT a lancé en 1996 un projet – "Inventory, Bibliography and Synthesis of Qualitative Research" (Inventaire, bibliographie et synthèse de la recherche qualitative) – afin de dresser un tableau complet des recherches de ce type sur la consommation de drogue au sein de l'Union européenne. Ce projet a donné lieu à un rapport contenant une synthèse et une évaluation critique de cette recherche dans l'UE, un inventaire des chercheurs et des projets de recherche en cours et une bibliographie annotée. En complé-

À LIRE



Altered State:

The Story of Ecstasy Culture and Acid House (L'État modifié : histoire de la culture ecstasy et d'acid house)

Altered State retrace le développement de la culture ecstasy, depuis ses origines dans le mouvement underground psychédélique et les mouvements gay des milieux disco au cours des années 70 aux US, jusqu'à l'avènement d'une culture de masse de la drogue en Grande-Bretagne dans les années 90, en passant par la frénésie des acid house et des "raves" illégales dans les années 80. Rassemblant les fils d'une histoire animée par un groupe de personnages extravagants, cet ouvrage éclaire les réactions des institutions juridiques, politiques, médicales et commerciales au mouvement "dance-drogue".

S'appuyant sur un important travail de recherche et sur des interviews originales avec des personnages clés, du côté légal et illégal, *Altered State* se livre à un examen critique des causes et des contextes, des idéologies et des mythes de la culture ecstasy et jette un nouveau regard sur l'histoire sociale de ce mouvement de la jeunesse.

Publié par : Serpent's Tail, U.K
Auteur : Matthew Collin (avec la participation de John Godfrey)
Date : 1997 • **Langue :** anglais
Prix : £10.99 • **ISBN:** 1-85242-377-3

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Serpent's Tail, 4 Blackstock Mews, London N4, England, UK. Tel : ++ 44 171 354 1949.

L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages et du texte présenté dans cette rubrique. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

ESTIMATION DE LA PRÉVALENCE DE LA CONSOMMATION DES DROGUES À PROBLÈME

A la suite du séminaire scientifique sur "L'estimation de la prévalence de la toxicomanie: méthodes et stratégies de recherche" organisé conjointement par l'OEDT et le Groupe Pompidou en juin 1996 à Strasbourg, un certain nombre d'activités ont permis de préserver la dynamique acquise.

Venant s'ajouter à la monographie scientifique *Estimating the Prevalence of Problem Drug Use in Europe (Evaluation de la prévalence de la consommation des drogues à problème en Europe)*,* deux études pilotes importantes ont été achevées en décembre 1997. Ces études avaient pour but de vérifier la faisabilité de la mise en place de normes européennes sur l'estimation de la prévalence et de fournir les premières estimations comparables d'un point de vue méthodologique sur les villes et les pays européens. Par ailleurs, l'OEDT a présenté dans son *Rapport annuel 1997* deux tableaux résumant pour la première fois les méthodes et résultats des études nationales et locales existantes. Il en ressortait que les écarts entre les pays en terme de prévalence étaient généralement faibles, même s'ils se manifestaient souvent de manière plus forte entre les villes.

La première étude pilote visait à établir une estimation de la prévalence de la consommation des drogues à problème sur le plan national. Elle a réuni des experts de cinq pays qui avaient publié des études sur leurs pays respectifs (Allemagne, France, Italie, Pays-Bas et Suède). Les experts ont discuté en détail des méthodes employées dans chacun des pays et leur transférabilité aux quatre autres États. Comme il s'avérait que quatre des méthodes étaient transférables, de nouvelles estimations furent menées, trois d'entre elles faisant appel à des démultiplicateurs comme les contacts avec la police et les services de traitement, une autre intégrant tout un ensemble de sources d'informations dotées d'un modèle statistique. La contrainte principale pour l'application de ces méthodes à d'autres pays était la disponibilité des don-

F • O • R • U • M

Ouvrages de référence du PNUCID



(Investir dans la réduction de la demande), dresse un tableau

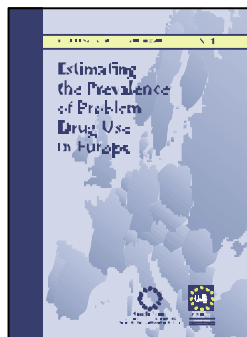
Dans le contexte de l'assemblée générale de la session spéciale des Nations Unies sur le problème de la drogue (juin 1998), le Programme des Nations unies pour le Contrôle International de la Drogue (PNUCID) prépare à l'intention des décideurs une série de publications sur la réduction de la demande. Ces publications ont pour but de guider les autorités nationales dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation de programmes de réduction de la demande. L'une des premières, *Investing in Demand Reduction*

d'ensemble de ce qu'est la réduction de la demande et ses différentes composantes. Les prochaines publications porteront sur les réponses globales apportées au niveau national et sur celles des communautés locales. Le PNUCID élabore également un lexique des termes utilisés en matière de réduction de la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Dr Cindy Fazey, Senior Inter-regional Adviser on Drug Demand Reduction, Policy Development and Methodology Branch, UNDCP, Vienna International Centre, P.O. Box 500, A-1400 Vienna, Austria. Tel: ++ 43 1 21345 4123. Fax: ++ 43 1 21345 5866. e-mail: cfazey@undcp.un.org.at e-mail: cfazey@undcp.un.org.at

nées. A présent, dans la suite du projet pilote, le but recherché est d'obtenir des estimations comparables de la part des 15 États-membres.

La seconde étude pilote portait sur les estimations au niveau local. Elle était centrée sur la "capture-recapture", l'u-



ne des méthodes les plus sophistiquées abordée lors du séminaire de Strasbourg. Cette technique fait appel à l'importance relative du recouvrement (personnes apparaissant plus d'une fois) entre trois "échantillons" d'une population d'utilisateurs de drogue pour en déduire l'importance totale de cette population. Dans la pratique, les sources d'informations existantes, comme des traitements de la toxicomanie, des arrestations et des données des hôpitaux servent d'échantillons. Un réseau d'experts provenant de sept pays européens a pris part au projet, discutant la méthode et son application, et suivant des lignes directrices standard sur les définitions et les procédures visant à

améliorer la comparabilité. Six villes sont arrivées à faire une estimation comparable par le biais de la "capture-recapture" sur les trois échantillons, tandis qu'une méthode novatrice (la modélisation tronquée de Poisson) était testée dans la septième. À la suite de ce projet, le réseau d'experts locaux en prévalence fonctionne à présent comme "bureau d'assistance" aux nouvelles études en "capture-recapture" ; un manuel pratique utilisant les lignes d'action élaborées au cours du projet est aussi en cours de préparation.** Une revue de presse doit également paraître prochainement, donnant une vue plus globale des estimations en matière de prévalence au niveau européen.

En matière de prévalence de la consommation de drogues à problème, il est encourageant de constater que, dans certaines régions d'Europe tout au moins, il devient plus facile de donner des chiffres basés sur un travail scientifique. Ce sujet a peut-être des connotations hautement politiques, mais il est vrai que l'on voit trop souvent des estimations totalement fantaisistes. Afin d'évaluer les progrès accomplis depuis le séminaire de Strasbourg, l'OEDT envisage une seconde conférence sur la prévalence du problème de la consommation de drogue en 1999.

Lucas Wiessing

* Voir *DrugNet Europe* n° 9.

** Toute personne s'intéressant aux études de prévalence locales peut contacter M. Gordon Hay, Centre for Drug Misuse Research, University of Glasgow, Glasgow, G12 8QG, UK. Fax: ++ 44 141 339 5881. e-mail: gkua24@udcf.gla.ac.uk

INSTANCES LÉGALES DE L'OEDT

Le Conseil d'administration crée un groupe de travail REITOX

Le 8 et 9 janvier, s'est tenue à Lisbonne la 12^e réunion du Conseil d'administration de l'OEDT avec son nouveau président, M. Franz J. Bindert (Allemagne). L'une de ses décisions les plus importantes a été de créer un groupe de travail destiné à débattre le rôle des points focaux nationaux REITOX – notamment leur financement et la place qu'ils peuvent occuper dans le cadre du système d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques.

Ce nouveau groupe de travail sera composé de membres du Bureau de l'OEDT* et de représentants britanniques, danois, espagnols, français, grecs et néerlandais du Conseil d'administration. Il se réunira à Lisbonne dans les mois à venir pour élaborer un document de travail destiné à être discuté et adopté lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, les 2 et 3 juillet.

En ce qui concerne le *Rapport général d'activités 1997*, le Conseil d'administration a félicité le Directeur pour la qualité et la rapidité de la publication du *Rapport* et il a adopté le texte avec quelques modifications mineures. Dans le cadre des discussions actuellement en cours et d'une évaluation des publications majeures de l'Observatoire, le Conseil d'administration a proposé qu'à l'avenir le *Rapport général d'activités* soit plus concis, plus accessible à un public non spécialiste. Il a également suggéré que soit établie une nette distinction entre ce *Rapport* et le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*.

Les problèmes de la traduction et de la diffusion du *Rapport annuel* ont été abordés lors des débats sur le Programme de Travail 1998. De ce point de vue, un consensus s'est dégagé pour que la version originale du *Rapport* (anglais) ne

soit diffusée au niveau européen avant que le texte et les résumés dans quelques langues n'aient été soumis aux États-membres dans les autres langues. Il a été souligné que si le *Rapport annuel* devait être réalisé dans un délai plus court, cela risquait de porter préjudice à sa qualité, qui est la priorité majeure de l'Observatoire. Dans ce contexte, il est essentiel que les points focaux nationaux fassent parvenir leurs données à l'OEDT dans les délais prévus.

Après un bref débat, le Conseil d'administration a approuvé le Programme de Travail 1998, a donné décharge au directeur pour l'exécution du budget 1996 et a approuvé le budget 1998 de 7,6 MECUs ainsi que l'avant-projet de 8,0 MECUs pour 1999.

Enfin, le Conseil d'administration a abordé brièvement la composition du Comité scientifique, la confidentialité des documents ayant trait au système d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques et les négociations avec la Norvège au sujet de son adhésion.

Kathleen Hernalsteen

* Comprenant le président et le vice-président du Conseil d'administration et le représentant de la Commission européenne avec la collaboration du directeur de l'Observatoire.

NOUVEAUX

APPELS À

MANIFESTATION

D'INTÉRÊT

Dans le courant du mois de mars 1998, l'OEDT va publier deux appels à manifestation d'intérêt dans le *Journal officiel des Communautés européennes** afin de dresser une liste d'intervenants pouvant être mandatés pour aider l'OEDT à :

- appliquer son Programme de travail 1998-2000

- consolider son infrastructure en matière de technologie de l'information et de communication des données

Les personnes et les organismes privés et publics qui souhaitent faire acte de candidature doivent faire la demande en respectant les règles indiquées dans la notice qui a été publiée. L'OEDT établira une liste d'intervenants potentiels pour chacune des régions indiquées dans cette notice.

Les points focaux nationaux du réseau REITOX et les organisations internationales partenaires de l'OEDT (le Groupe Pompidou, le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale des douanes, Interpol et Europol) sont automatiquement intégrés

dans la liste des intervenants potentiels en rapport avec le programme de travail.

Pour établir un contrat spécifique dans un domaine particulier, l'OEDT adressera un appel d'offres à tous les candidats figurant sur la liste concernée, ou à certains d'entre eux. Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères spécifiques prévus au contrat.

Dante Storti

* Journal officiel, série 'S' (appels d'offres).

Official Journal
of the European Communities

Rencontre des points focaux REITOX à Lisbonne

La 13^e réunion des directeurs des points focaux REITOX a eu lieu à l'OEDT les 5 et 6 février. Elle a permis à l'OEDT de rendre compte des résultats du Programme de Travail 1997 aux observatoires nationaux. Le compte rendu comprenait les études et les rapports rendus, le stade des révisions des traductions du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne* et la diffusion d'autres rapports de l'Observatoire. L'un des points principaux à l'ordre du jour était le Programme de Travail 1998 et les "tâches essentielles de REITOX", un ensemble de missions prises en charge de manière permanente par tous les points focaux (il s'agit par exemple de la mise à jour des *Rapports nationaux et des Informations Map*). Les projets spécifiques au REITOX pour 1998 (un ensemble de projets ad hoc définis dans le Programme de Travail et mis en œuvre par les points focaux nationaux dans le cadre des contrats de courte durée) ont également été abordés.

En 1998, ces projets porteront sur des indicateurs clés en matière de demande de traitement et de décès liés à la drogue ; les équivalents linguistiques ; la consolidation des sources d'information du système EDDRA et la "bibliothèque virtuelle" partagée.

Pour finir, la discussion a porté sur la mise en œuvre de l'Action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques. Une attention particulière a été accordée à la différence entre les missions des points focaux, telles qu'elles ont été définies par l'Action commune, et l'amélioration du contrôle global des nouvelles tendances et schémas de consommation de drogue dont on trouve une description dans "Feasibility study on detecting, tracking and understanding emerging trends in drug use" (Étude de faisabilité sur la détection, le suivi et la compréhension des nouvelles tendances en matière de consommation de drogue).*

Un groupe de travail du Conseil d'administration de l'OEDT s'est réuni le deuxième jour avec les points

focaux. Ceci a permis aux participants d'exprimer leurs observations, souhaits et doléances à l'égard des activités du REITOX.** La 13^e réunion REITOX s'est conclue par un débat ouvert au cours duquel les aspects opérationnels du réseau ont été rapidement abordés, en présence de quelques-uns des huit points focaux. La prochaine réunion REITOX est prévue à Lisbonne, les 22 et 23 juin 1998.



Frédéric Denecker

* Documents réunis par M. Paul Griffiths (NAC) and M. Richard Hartnoll, OEDT.

** Lors de la réunion du 8-9 janvier 1998, le Conseil d'administration (voir page 5) a mis en place un groupe de travail afin d'étudier et de débattre la fonction des points focaux nationaux, de leur financement et de leur rôle dans le système d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques.

Ouvrages sur l'évaluation des traitements

Depuis 1995, le programme sur l'abus des substances de l'Organisation mondiale de la santé publie une série d'ouvrages sur les différents aspects de l'évaluation des traitements. Ces ouvrages ont pour but d'aider les planificateurs de programmes, les gestionnaires et les décideurs des services de traitement à mettre en œuvre les pratiques d'évaluation et à améliorer la gestion des ressources ainsi que l'efficacité des traitements.

L'OEDT a récemment entrepris de travailler en partenariat avec l'OMS pour l'étude de la faisabilité de ce projet qui vise non seulement à tester les manuels de travail, mais aussi à apporter des services de formation et de consultation

et à coordonner les études d'évaluation sur des sites sélectionnés. Les ouvrages comprennent 14 études de cas provenant de différents pays et environnements, qui couvrent des types d'évaluation variés et analysent les avantages et les limites de chaque approche. Un ouvrage



de référence détaillant les différents outils d'évaluation est également en cours de préparation.

L'idée de base qui anime ce projet est que l'amélioration des attitudes, des connaissances et des compétences en

matière d'évaluation permettront d'augmenter le nombre, la qualité et la portée des activités d'évaluation dans les services de traitement de la drogue. En outre, les résultats des différentes formes d'évaluation doivent servir au processus de prise de décision (financement, mesures politiques, modalités et contenu du traitement), ce qui aura un effet positif sur l'efficacité des services fournis aux personnes ayant besoin d'un traitement, tout en permettant de réduire les coûts.

La version finale des ouvrages est prévue pour 1999. L'OEDT prendra part à la publication et à la diffusion de ces études au sein de l'Union européenne.

Petra Paula Merino

Les personnes qui travaillent déjà dans l'évaluation des services de traitement, ou qui projettent de le faire, et s'intéressent aux travaux de l'OEDT et de l'OMS dans ce domaine doivent adresser leurs coordonnées précises au Département de la réduction de la demande de l'OEDT (Petra.Paula.Merino@emcdda.org)



DRUGS-LEX

Harmonisation de la législation des États-membres sur la drogue

Depuis la fin des années 80, les États-membres de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen se sont fréquemment posé la question de l'opportunité d'une harmonisation de la législation sur la drogue au sein de l'Union européenne et de la manière d'y parvenir. Cette question s'est à nouveau présentée lorsque le Conseil de l'Union européenne, réuni à Madrid en décembre 1995, a invité les institutions européennes à "réfléchir à la question pour savoir si l'harmonisation de la législation des États-membres serait susceptible de contribuer à une réduction de la consommation de drogue et du trafic illégal".

Un certain nombre d'études et d'analyses ont été menées au cours des dernières années, dont un rapport détaillé présenté au Conseil des ministres de l'UE par la Commission européenne en juillet 1996. Tous ces travaux ont souligné les difficultés culturelles, juridiques et politiques que poserait l'harmonisation de la législation sur les drogues. Si la Commission, dans son rapport, estimait que l'harmonisation était un objectif impossible à atteindre à court terme, elle insistait toutefois sur la nécessité de renforcer la coopération entre l'Union européenne et les services chargés de faire appliquer la loi dans les États-membres.

Le 17 décembre 1996, le Conseil des ministres de l'UE a adopté une Action commune visant au rapprochement des lois et des pratiques des États-membres et à une législation plus convergente permettant d'établir des bases légales, notamment dans des domaines comme les drogues synthétiques, là où existait un vide juridique.

Près d'un an plus tard, le 3 novembre 1997, le Parlement européen donnait

PUBLICATIONS DE L'OEDT

Traductions du Rapport annuel 1997 :

Stade des travaux



Comme il a été décidé par le Conseil d'administration de l'OEDT, le *Rapport annuel 1997*, présenté officiellement dans sa version originale anglaise le 4 novembre 1997, sera publié dans les autres langues de l'UE. Les traductions ont été préparées par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne au Luxembourg et entièrement révisées par les points focaux nationaux afin de s'assurer de l'intégrité du contenu technique du texte. A l'heure actuelle, les versions allemande, danoise, grecque, italienne, portugaise et suédoise sont en phase de mise en page, les autres versions étant en cours d'achèvement. Dans la mesure où les travaux de mise en page et d'impression d'un document de cette taille (146 pages) nécessitent environ deux mois, les rapports seront publiés entre avril et juin de cette année. Le "Résumé et points essentiels" du *Rapport annuel 1997* sera disponible en allemand, finnois, italien et suédois courant mars.

Gonçalo Felgueiras

A paraître prochainement...

- Monographie scientifique N°2 *Evaluating Drug Prevention in the European Union* (Evaluation de la prévention contre les drogues dans l'Union européenne).
- *Rapport général d'activités 1997*.



son opinion à ce sujet. La Commission sur les libertés publiques et les affaires intérieures a approuvé un texte qui lançait les bases d'une recommandation du Parlement européen sur l'Harmonisation des législations européennes en matière de drogue. Cette proposition, présentée le 15 janvier 1998 en assemblée plénière à Strasbourg, eut pour effet de provoquer un débat animé, particulièrement autour de questions sensibles telles que : la révision des Conventions des Nations Unies sur les drogues; la promotion d'une dépenalisation de la consommation illégale de drogues ; la réglementation du commerce du cannabis et la prescription de méthadone et d'héroïne. En raison de désaccords sur certains des thèmes les plus importants, la motion fut ajournée

et le document retourné à la Commission, où reprendront les discussions.

Les divergences qui se manifestent au Parlement européen à ce sujet reflètent la situation générale en Europe, où se multiplient les débats et tables rondes sur les politiques à adopter à l'égard de la drogue et leur efficacité dans les différents pays. Le débat actuel sur l'harmonisation n'a pas encore donné de résultats concrets, des divergences continuant à se manifester sur l'approche politique la plus adéquate à adopter pour combattre le phénomène de la drogue, non seulement entre pays, mais aussi à l'intérieur des frontières nationales.

Danilo Ballotta

Aperçu d'un point focal national

LA SUÈDE

Le point focal suédois est installé à l'Institut national de la santé publique (NIPH), un organisme gouvernemental dépendant du ministère de la Santé et des Affaires Sociales depuis 1992. Le NIPH a deux missions principales : promouvoir la santé et prévenir la maladie. L'Institut dépend du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

Le point focal national (techniquement, le Programme sur l'alcool et les drogues du NIPH), est constitué de 20 personnes travaillant de manière transversale sur des questions allant de l'alcool, des stupéfiants et des benzodiazépines aux anabolisants et aux jeux de hasard. Le travail est centré sur la prévention du recrutement de personnes abusant de la drogue, l'accent étant mis sur des activités adressées aux jeunes.

Un plan d'action national lancé par la Suède en 1995 pour aider à prévenir les dommages liés à l'alcool et à l'abus de drogues a ouvert la voie à une stratégie de prévention à long terme et à un programme d'action concret. Toutes les agences centrales en Suède participent à ce programme et c'est un groupe d'orientation national constitué de représentants issus de nombreux domaines qui détermine les grandes options politiques dans ce domaine. Le programme vise à influencer les attitudes et les habitudes du public et à soutenir et encourager des activités, notamment au niveau local - municipalités, ensembles d'habitation, lieux de travail et écoles - là où des démarches de ce type paraissent les plus efficaces.

Le NIPH a pour objectifs principaux mener et coordonner le travail de prévention de la drogue en Suède ; rassembler et diffuser les faits essentiels et les nouvelles informations concernant l'alcool et les drogues et surveiller les tendances en matière de consommation de stupéfiants (des études épidémiologiques sont conduites régulièrement et les données d'autres agences sont incluses dans les rapports). L'Institut soutient également les activités des organisations régionales et locales ainsi que les organismes bénévoles tout en menant un ensemble d'études d'évaluation visant à les aider. Les conséquences de l'abus de la drogue sur la santé étant plus graves pour les personnes

qui ne bénéficient de services sociaux appropriés, le NIPH accorde une attention toute particulière à ces groupes.

Le NIPH met en œuvre et soutient la recherche dans le cadre de ses domaines de compétence et toutes ses activités sont fondées sur des bases scientifiques et des expériences bien documentées. Les données issues de la recherche sont évaluées et donnent lieu à des applications concrètes sur le plan national. Par ailleurs, des mesures d'encouragement sont en cours de développement pour stimuler la recherche en matière de prévention.

La Suède n'ayant adhéré à l'Europe que récemment, le point focal suédois a été nommé, en 1996, coordinateur d'un projet REITOX appelé "Catch-up" project (Projet de rattrapage). Ce projet avait pour but d'accélérer l'intégration des points focaux des nouveaux États-membres à ceux des anciens. Ce processus de "formation par l'action" s'est avéré très utile, permettant au point focal de s'initier rapidement aux avantages et inconvénients d'un réseau international.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:
Ylva Arnhof, Directeur du Programme Alcool et Drogues du point focal suédois. BOX 27848, SV-115 93, Stockholm, Suède. Tel: ++ 46 8 5661 3505. Fax: ++ 46 8 5661 3545. e-mail: Ylva.Arnhof@REITOX.net ou Ylva.Arnhof@fhinst.se

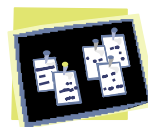
Calendrier de l'OEDT

- 3 mars - Commission des Libertés Publiques du Parlement européen, Lisbonne.
- 4 mars - Réunion de contact avec la DG XII de la Commission européenne, Lisbonne.
- 5 mars - OEDT/EUROPOL Unité de drogues, système de prévention dans les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne.
- 11-13 mars - Commission sur les stupéfiants, Vienne.
- 16-20 mars - Réunion de la Commission sur les stupéfiants afin de préparer la session spéciale des NU sur la drogue, Vienne.
- 27 mars - Groupe de travail du Conseil d'administration des points focaux nationaux, Lisbonne.
- 27-30 mars - Réunion sur les études de la population, Amsterdam.
- 29-31 mars - Participation à un séminaire sur le travail de divulgation, Amsterdam.

Sélection de réunions de l'UE

- 2 mars - Réunion du Parlement européen sur la politique en matière de drogues, Bruxelles.
- 5 mars - Groupe horizontal Drogues, Bruxelles.
- 16-18 mars - Réunion du programme Phare, Amsterdam.
- 6-8 avril - Conférence de la présidence du RU sur les drogues et leur impact dans le crime : réponse de l'Europe, Wilton Park, RU.
- 22 avril - Groupe horizontal Drogues, Bruxelles.
- 30 avril - Conseil de la Santé, Luxembourg.

L'O.E.D.T À L'AFFICHE



Concours photographique

La date limite pour le concours de photos de l'OEDT est reportée du 1^{er} mars 1998 au 1^{er} mai 1998. Si vous souhaitez recevoir un bulletin de participation, veuillez contacter le Département d'Information de l'OEDT ou envoyer un e-mail à info@emcdda.org

Listes d'adresses

L'OEDT souhaite informer ses partenaires que *Drugnet Europe* est à présent imprimé en allemand, anglais, français et portugais. *Le Rapport général d'activités*, qui doit être publié fin mars, sera disponible en allemand, anglais, espagnol, français et portugais. Afin de nous aider à actualiser notre liste d'adresses, veuillez nous indiquer la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir ces publications, ainsi que la quantité. Merci également de nous prévenir de tout changement d'adresse.

Veuillez contacter : Isabelle Houmann, OEDT, Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, P-1100 Lisbonne, Portugal. Tel: ++ 351 1 811 3000. Fax: ++ 351 1 813 1711. e-mail: info@emcdda.org

Éditeur Officiel: Office des publications officielles des Communautés Européennes • Propriétaire: Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, Rua da Cruz de Santa Apolónia, 23-25, P-1100 Lisbonne • Directeur: Georges Estievenart • Rédactrice/coordinatrice: Kathy Robertson • Assistante: Aurere Coutinho • Traduction: Centre de Traduction des Organes de l'Union Européenne • Impression: Cromotipo, Artes Gráficas, Lda • Design et Mise en page: Carlos Luis, Design de Comunicação, Rua João Gomes Abreu, N13-1E5q, 2810 Feijó • ISSN - 0873-5387 DrugNet Europe • Édité au Portugal • A0-AA-98-002-FR-C papier 100% écologique.